

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 29 décembre 2018 à 17h00 précises au centre paroissial et
culturel sous l'église
(contrôle des présences et paiement des cotisations dès 16h30)

ORDRE DU JOUR

Dès 16h30 : Contrôle des présences (*merci de vous présenter assez tôt, vous pourrez payer vos cotisations à l'entrée !*)

1. Salutations, adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 août 2018 et de l'Assemblée générale ordinaire du 30 décembre 2017 (annexés)
3. Rapport du comité sur l'exercice 2018, approbation
4. Comptes 2018, rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge au comité
- 5 Activités en 2019, approbation
- 6 Proposition d'une participation dans la RDDM SA en vue d'acquérir un siège au Conseil d'Administration
- 7 Budget 2019, fixation des cotisations
- 8 Présentation de l'association des amis des sentiers du Val d'Illiez
- 9 Finale nationale de la race d'Hérens (combat de reines) : état du projet
- 10 Divers et propositions individuelles, à faire parvenir à l'APCACH au moins 10 jours avant l'Assemblée générale, c'est-à-dire le 20 décembre au plus tard
- 11 Message de la Commune (Luc Fellay, Président)

A l'issue de cette séance vers 19h00, nous aurons le plaisir de vous offrir le verre de l'amitié.

Votre Comité